



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement
supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Des paramètres pour l'enseignement postsecondaire au 21e siècle

Harvey P. Weingarten, Martin Hicks,
Amy Kaufman, Ken Chatoor, Emily MacKay
et Jackie Pichette

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur



Publié par

le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone : 416-212-3893
Télécopieur : 416-212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco

Citer le présent document comme suit :

Weingarten, H.P., Hicks, M., Kaufman, A., Chatoor, K., MacKay, E. et Pichette, J.
Des paramètres pour l'enseignement postsecondaire au 21^e siècle, Toronto, Conseil ontarien
de la qualité de l'enseignement supérieur, 2019.



Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des autrices et des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © 2019

Sommaire

Les retombées de l'enseignement supérieur public jouent un rôle essentiel dans une société robuste et dynamique dont l'économie est concurrentielle et qui peut offrir une grande qualité de vie. Veiller à ce que nous récoltions la valeur et les résultats attendus de notre investissement public dans l'enseignement supérieur est une fonction légitime et responsable du gouvernement. Pour y parvenir, nous devons disposer d'un système de mesure du rendement et d'une série de paramètres connexes qui soient significatifs et informatifs.

Pour être significatifs, les paramètres du rendement doivent être alignés sur la politique du gouvernement. C'est à l'État que revient la responsabilité de définir des objectifs pour l'enseignement supérieur public. Un but important de la plupart des systèmes publics d'enseignement supérieur est de veiller à ce que les étudiantes et les étudiants aient un accès vaste et équitable à un enseignement de grande qualité qui leur apprend ce dont ils ont besoin pour réussir dans leur vie privée et dans leur vie professionnelle. À cette fin, un autre but du système (et des établissements eux-mêmes) consiste à fonctionner de manière efficiente et à demeurer financièrement viable, car autrement, il ne peut pas atteindre ses objectifs en matière d'accès et de qualité. C'est le rôle du gouvernement de définir ces objectifs, et tout autre objectif, en fonction de la situation de l'Ontario et de ses aspirations économiques et sociales.

Le système de mesure doit se concentrer sur l'incidence et les retombées, et non pas sur les intrants. Il doit utiliser les meilleures données disponibles et lorsqu'il y a des lacunes dans les données, il doit investir de façon à se doter de la capacité requise. La mesure ne doit pas être motivée seulement par un désir simpliste de reddition de comptes; elle doit pouvoir donner lieu à l'élaboration d'outils et à l'implantation d'une culture centrée sur l'amélioration continue.

Aux fins de la concrétisation des objectifs de la province pour l'enseignement supérieur, l'accent étant mis sur les retombées et l'amélioration et au moyen des meilleures sources de données disponibles aujourd'hui, nous recommandons que l'Ontario :

- remplace la formule actuelle de calcul des taux de diplomation des établissements selon les cohortes par une analyse des tendances de la mobilité de la population étudiante entre établissements et des taux de diplomation à partir du Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario; et utilise les données pour améliorer le maintien aux études, la mobilité et le transfert des crédits ainsi que les résultats en matière de diplomation au niveau des programmes;
- entreprenne une évaluation à l'échelle provinciale des compétences de base transférables acquises par les étudiantes et les étudiants en mettant l'accent sur la littératie, la numératie et la pensée

critique; et utilise les données pour améliorer les retombées pour les diplômé(e)s qui font leur entrée sur le marché du travail et pour repérer les programmes qui ont besoin de correctifs;

- remplace l'enquête actuelle sur l'emploi des diplômé(e)s universitaires récents par des données reliées à des données fiscales qui suivent les résultats à long terme des diplômé(e)s sur le marché du travail (revenus, taux d'emploi); et utilise les données pour favoriser des améliorations au niveau des programmes;
- utilise des données administratives reliées à des données fiscales pour mesurer l'écart de participation et l'ascension économique des étudiantes et des étudiants à faible revenu et de première génération; et utilise les données pour concevoir des stratégies sur mesure visant à combler l'écart de façon à ce que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens puissent récolter les avantages des études supérieures;
- reconnaissant que la viabilité financière des établissements doit se fonder sur la gestion des dépenses et que les coûts liés aux ressources humaines représentent le poste de dépenses le plus important du secteur, exige des établissements qu'ils mesurent et publient les taux véritables « tout compris » de l'augmentation de la rémunération individuelle des employé(e)s; et utilise les données pour orienter des stratégies de rémunération viables;
- exige des établissements qu'ils mesurent la charge de travail du corps professoral et publient des données à son sujet, y compris les charges d'enseignement, les extraits des recherches et les niveaux salariaux; et utilise ces données pour affecter le personnel enseignant de manière efficace et pour justifier les écarts au niveau des facultés et au niveau des établissements;
- surveille des ratios clés de la santé financière des collèges et universités de l'Ontario pour repérer et corriger les problèmes émergents de viabilité à l'intérieur du système.

Dans la mesure du possible, nous devrions appliquer les mêmes paramètres non seulement aux collèges et aux universités, mais aussi à toutes les composantes du système d'enseignement supérieur et de formation de l'Ontario, y compris les collèges privés d'enseignement professionnel et le système d'apprentissage.

Les établissements d'enseignement et d'autres fournisseurs aussi bien que le gouvernement ont des rôles à jouer lorsqu'il s'agit d'utiliser ces nouveaux paramètres de mesure du rendement à des fins d'amélioration continue. De meilleures données vont se traduire par une meilleure planification, une exécution plus solide et une différenciation accrue, ainsi que par la mise en place de mécanismes de financement reposant sur les résultats ainsi que d'ententes significatives axées expressément sur le rendement qui sont conclues entre le gouvernement et les fournisseurs.

Table des matières

Sommaire.....	2
Introduction	5
Une meilleure approche de la mesure du rendement	6
De la théorie à la pratique : de nouveaux paramètres du rendement pour l'Ontario	10
Évaluation des compétences sur une grande échelle	10
Données fiscales concernant l'emploi des diplômé(e)s	12
Ascension économique attribuable aux études postsecondaires	14
Les taux de diplomation d'après les NISO	15
Viabilité des établissements : gestion des dépenses.....	17
La viabilité des établissements : ratios financiers	19
Envisager le secteur au sens large	19
Prochaines étapes pour l'Ontario	20
Conclusion.....	22
Sommaire des recommandations.....	22
Références	24

Introduction

Des pressions croissantes s'exercent sur les universités et les collèges pour qu'ils mesurent leur rendement et l'incidence qu'ils ont.

Cela s'explique dans une grande mesure par l'importance croissante que la société accorde à la documentation de la façon dont les entités publiques dépensent les fonds publics et les résultats qu'elles obtiennent à la suite de ces dépenses. L'électorat exige des gouvernements qu'ils rendent davantage de comptes au sujet de la façon dont les fonds publics sont dépensés; le gouvernement, pour sa part, impose de plus grandes exigences en matière de reddition de comptes et de rendement à ses établissements et à ses services publics.

En Ontario, les sommes que le gouvernement accorde à l'enseignement supérieur sont considérables. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités verse approximativement cinq milliards de dollars par année à ses 44 collèges et universités sous forme de subventions de fonctionnement, en plus de mettre de l'aide financière à la disposition des étudiantes et des étudiants du postsecondaire en fonction d'une évaluation de leurs besoins.

Au niveau le plus noble, la demande de mesures du rendement découle de la reconnaissance que les résultats livrés par les établissements postsecondaires sont essentiels à une société robuste et dynamique dont l'économie est concurrentielle et qui peut offrir une grande qualité de vie. Veiller à ce que nous récoltions la valeur et les résultats attendus de notre investissement public dans l'enseignement supérieur est une fonction légitime et responsable du gouvernement. Pour y parvenir, évidemment, il faut disposer d'un système de mesure du rendement et d'une série de paramètres de mesure connexes qui sont significatifs et informatifs.

Les vues divergent sur la façon de mettre sur pied un régime de rendement utile pour les systèmes et les établissements d'enseignement supérieur. Comme nous l'avons déjà constaté (Weingarten et Hicks, 2018a), les pragmatistes, motivés par l'impatience de mettre en place rapidement un régime de rendement, privilégieront peut-être les outils, les données et les mesures déjà disponibles. Il s'agit souvent d'une combinaison d'intrants, d'extrants et de retombées. Ils refléteront ou ne refléteront peut-être pas les priorités de l'administration en matière d'enseignement supérieur. En fait, il se peut que l'administration n'ait pas de priorités claires, et si elle en a, la concordance entre lesdites priorités et les données disponibles ne sera peut-être rien d'autre que le fruit du hasard.

Sensibilisés à ces lacunes et ainsi qu'à la levée de boucliers que suscitera inévitablement le choix des mauvais indicateurs, les pragmatistes tendent souvent à privilégier un bassin d'indicateurs sans cesse plus grand. Mais un grand nombre d'indicateurs empêchera l'administration de déterminer avec précision ce qui compte vraiment à ses yeux. Et lorsqu'il apparaît, au bout d'un certain temps, que leur stratégie se révèle

déficiente, les pragmatistes reviennent au bassin des données disponibles et recommencent l'exercice opportuniste dans l'espoir que les mêmes pratiques vont donner cette fois des résultats différents et plus utiles. Cette approche n'est guère utile pour une administration qui a besoin d'évaluer des variables de rendement clés pour comprendre l'influence et l'incidence des dépenses publiques.

L'approche idéaliste, quant à elle, reconnaît qu'un exercice stratégique et utile d'évaluation du rendement commence par la définition de priorités de haut niveau convenues d'un commun accord que l'administration appliquera à l'enseignement supérieur parce qu'il s'agit des enjeux qui comptent le plus. Ces buts prioritaires mènent ainsi naturellement aux résultats que l'administration souhaite atteindre par l'investissement qu'elle fait dans ses établissements publics d'enseignement supérieur et par les efforts menés par ces établissements. Les idéalistes comprennent que s'ils veulent que l'adoption de priorités ait l'effet voulu, les résultats désirés doivent ne pas être trop nombreux. Moins, c'est mieux.

C'est alors, et alors seulement, que les idéalistes se demanderont de quelle information ou de quelles données ils doivent disposer pour mesurer le mieux et le plus directement les progrès réalisés dans la concrétisation de ces priorités. Si les mesures nécessaires n'existent pas déjà, les idéalistes comprennent qu'il faut investir afin de renforcer la capacité et l'infrastructure nécessaires pour évaluer ces éléments essentiels.

Pour les idéalistes, même si l'un des facteurs de motivation du régime de rendement peut être la reddition de comptes, l'élément capital est le désir de changement et d'amélioration.

Une meilleure approche de la mesure du rendement

L'approche que nous recommandons en matière de mesure du rendement s'aligne sur celle des idéalistes et évite ce que nous considérons comme des problèmes importants que pose l'approche pragmatiste. Il est temps de jeter un regard neuf sur la meilleure façon d'évaluer le rendement d'un système d'enseignement postsecondaire public. Dans le présent document, nous rendons compte de la réflexion que nous avons menée sur la forme que devrait revêtir une nouvelle approche de la mesure du rendement : elle doit découler de la politique gouvernementale et être axée sur les résultats, basée sur d'excellentes données et motivée par l'amélioration plutôt que par la reddition de comptes.

Premièrement, la mesure du rendement de l'enseignement postsecondaire doit découler de la politique gouvernementale. C'est à l'État qu'incombe la responsabilité de définir des objectifs pour l'enseignement supérieur public qui sont ciblés, qui sont peu nombreux et qui sont significatifs. Le gouvernement doit ensuite faire connaître sa vision et ses buts à la population étudiante, aux établissements et au public. C'est seulement ensuite que le gouvernement et les intervenants peuvent commencer le processus qui consistera à déterminer la meilleure façon de mesurer les progrès dans la concrétisation de ces buts.

Un but essentiel de la plupart des systèmes publics d'enseignement supérieur, particulièrement en Occident, est de veiller à ce que les étudiantes et les étudiants aient un accès vaste et équitable à un enseignement de grande qualité qui leur apprend ce dont ils ont besoin pour réussir leur vie privée et leur vie professionnelle. À cette fin, un autre but du système (et des établissements eux-mêmes) est de fonctionner efficacement et d'être viable sur le plan financier, sans quoi il ne peut pas atteindre ses objectifs d'accès et de qualité. C'est le rôle du gouvernement de définir ces objectifs et tout autre objectif en fonction de la situation de l'Ontario et de ses aspirations économiques et sociales.

Deuxièmement, pour être significative, la mesure du rendement doit porter sur l'incidence et les retombées, et non pas sur les intrants. Un grand nombre de régimes de rendement comptent sur des mesures des intrants, pour les raisons que nous avons énumérées ci-dessus. Les établissements signalent combien d'étudiantes et d'étudiants sont inscrits, de combien de personnes se compose le personnel enseignant, combien d'argent ils dépensent, l'étendue des lieux, les ressources documentaires de leurs bibliothèques, leurs activités de collecte de fonds, leurs fonds de dotation et les services qu'ils offrent à la population étudiante. En fait, nous avons nous-mêmes utilisé un grand nombre de ces indicateurs dans [l'un de nos ouvrages précédents](#) (Weingarten, Hicks, Jonker, Smith et Arnold, 2015). Mais sûrement, ce qui compte vraiment dans l'enseignement supérieur, c'est l'incidence : qu'est-ce que la population étudiante a appris et quelle est la somme des connaissances qu'elle a acquises? Et quelles sont les répercussions économiques et sociales pour les établissements et pour une province dont la population est instruite?

Troisièmement, une mesure du rendement significative repose sur des éléments de preuve; et comment avoir des preuves sans d'excellentes données à l'appui? La bonne nouvelle, c'est que nous sommes à l'aube d'un nouvel âge d'or qui se caractérise par une accessibilité accrue aux données. Au Canada, l'accès à des ensembles de données fédérales par l'entremise des Centres de données de recherche de Statistique Canada a permis au COQES et à d'autres d'évaluer les retombées de l'enseignement postsecondaire d'autres façons. Les détenteurs de données – qui se trouvent principalement au gouvernement – élaborent de meilleurs outils qui permettent aux chercheuses et aux chercheurs d'analyser des données tout en protégeant la vie privée. Des mécanismes émergents de jumelage de données sont déployés au niveau fédéral (par exemple le jumelage de fichiers sur les diplômé(e)s à des fichiers de l'impôt sur le revenu pour comprendre les résultats à long terme des diplômé(e)s sur le marché du travail). Ces nouvelles avancées facilitent le travail des idéalistes en nous permettant de mesurer adéquatement les retombées qui comptent le plus pour le gouvernement, le public et la population étudiante.

Enfin, même si la reddition de comptes sera toujours pertinente, la fonction essentielle de la mesure du rendement est de servir d'outil d'amélioration continue. Si nous mesurons les retombées — comme nous devrions le faire et comme nous le ferons —, nous disposerons alors d'un mécanisme de rétroaction permettant de déterminer dans quelle mesure nos stratégies et nos dépenses en matière d'éducation répondent aux objectifs de l'Ontario, et comment nous pouvons faire mieux. Privilégier la transparence dans

le partage des données est une première étape importante pour atteindre ce but. Utiliser les données au niveau des établissements, au sein du gouvernement et à l'échelle du système pour évaluer et rajuster ce que nous faisons, c'est la deuxième étape. Au fil du temps, les mesures des résultats peuvent permettre d'apporter des améliorations par l'entremise du mécanisme de financement du gouvernement et d'ententes négociées avec les établissements. C'est là un moteur puissant d'amélioration du rendement.

En adoptant de nouveaux outils et une nouvelle démarche, nous pouvons réaliser le rêve des idéalistes qui veulent des paramètres de mesure qui tiennent compte des priorités du gouvernement, qui se basent sur les résultats plutôt que sur les intrants et qui sont une force en faveur de l'amélioration en Ontario.

Tableau 1 : Des paramètres de mesure pour le 21^e siècle

Objectifs de l'Ontario	Retombées que nous avons besoin d'évaluer	Comment nous allons les évaluer
<p>QUALITÉ : À la fin de leurs études, les étudiantes et les étudiants ont acquis les compétences dont ils ont besoin et ils connaissent le succès sur le marché du travail.</p>	<p>Les étudiantes et les étudiants sont-ils en mesure de choisir efficacement des parcours qui vont mener à la diplomation?</p>	<p>Remplacer le taux de diplomation actuel reposant sur la cohorte par des données reliées au NISO et commencer à faire le suivi de la mobilité de la population étudiante entre les établissements et les programmes. Utiliser des données pour améliorer les résultats en matière de maintien aux études, de transfert de crédits et de diplomation au niveau des programmes.</p>
	<p>Les étudiantes et les étudiants acquièrent-ils les compétences transférables dont ils ont besoin pour connaître le succès sur le marché du travail de demain?</p>	<p>Mettre en place un mécanisme en ligne pour tester les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent et les étudiantes et les étudiants qui obtiennent leur diplôme au niveau des programmes à l'échelle de la province qui fait appel à l'outil ECL (Éducation et compétences en ligne) pour la numératie et littératie et à l'outil HElighten pour l'évaluation de la pensée critique. Utiliser les données pour apporter des améliorations au niveau des programmes.</p>
	<p>Les diplômé(e)s obtiennent-ils un rendement à long terme sur le marché du travail de l'investissement qu'ils ont fait dans l'enseignement supérieur public?</p>	<p>Remplacer l'enquête actuelle sur l'emploi des diplômé(e)s universitaires récents par des données fiscales jumelées à des fichiers administratifs. Utiliser les données pour apporter des améliorations au niveau des programmes.</p>
<p>CHANCES ÉGALES : Les Ontariennes et les Ontariens ont tous des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur public et d'en récolter les avantages.</p>	<p>L'enseignement supérieur répond-il aux besoins des Ontariennes et des Ontariens à faible revenu ou qui sont marginalisés?</p>	<p>Utiliser des données fiscales jumelées à des données provenant des dossiers scolaires pour mesurer l'écart de participation et l'accroissement des résultats sur le marché du travail pour les Ontariennes et les Ontariens à faible revenu et les Ontariennes et les Ontariens de première génération. Utiliser les données pour élaborer des stratégies sur mesure ayant pour objet de combler cet écart.</p>
<p>VIABILITÉ : Le système fonctionne de manière efficace et viable pour atteindre systématiquement ses objectifs en matière de qualité et de chances égales au moyen des ressources disponibles.</p>	<p>Les dépenses des établissements, dont le principal poste est celui des coûts de la main-d'œuvre, sont-elles gérées selon un taux d'augmentation viable?</p>	<p>Exiger des établissements qu'ils mesurent et publient les taux réels « tout compris » d'augmentation de la rémunération du personnel. Utiliser les données pour orienter des stratégies de rémunération viables.</p>
	<p>Les membres du corps professoral sont-ils affectés efficacement?</p>	<p>Exiger des établissements qu'ils mesurent et publient des données sur la charge de travail du corps professoral, y compris les charges d'enseignement, les extraits des recherches et les niveaux salariaux. Utiliser les données pour affecter le personnel enseignant efficacement et pour établir une différenciation au niveau des facultés et au niveau des établissements.</p>
	<p>La situation financière des établissements est-elle viable?</p>	<p>Mettre à jour et diffuser rapidement des ratios financiers importants. Utiliser les données pour repérer les faiblesses émergentes, les analyser et les corriger.</p>

De la théorie à la pratique : de nouveaux paramètres du rendement pour l'Ontario

Nous proposons une série de paramètres des retombées qui permettront de faire le suivi du rendement des établissements et du système d'enseignement de l'Ontario à partir des meilleures données actuellement disponibles ou de données qui peuvent être produites moyennant une somme raisonnable de travaux d'élaboration. Un régime meilleur et plus utile pour l'évaluation du rendement en Ontario se concentrerait sur les éléments suivants (voir aussi le tableau 1) :

- La mesure directe des compétences que les étudiantes et les étudiants acquièrent et perfectionnent pendant leurs études collégiales ou universitaires;
- La relation entre les programmes d'études et la réussite en emploi;
- Les possibilités d'ascension économique qu'offrent les études postsecondaires;
- Des mesures sophistiquées et fiables des tendances de la mobilité étudiante et des taux de diplomation des programmes postsecondaires;
- La viabilité du système, l'accent étant mis sur les dépenses, la productivité et la santé financière des établissements.

Évaluation des compétences sur une grande échelle

Il nous paraît inconcevable qu'aujourd'hui, un régime de mesure du rendement commence par quoi que ce soit d'autre que des évaluations rigoureuses de ce que les étudiantes et les étudiants ont appris et de la somme des connaissances qu'ils ont acquises pendant leurs études collégiales ou universitaires.

On pourrait faire valoir que les établissements postsecondaires font déjà de telles évaluations en faisant subir des examens réguliers aux étudiantes et aux étudiants pendant leurs cours et en faisant connaître les résultats de ces examens dans les relevés de notes traditionnels. Dans la plupart des cas toutefois, ces examens portent uniquement sur les connaissances acquises dans le domaine d'étude. Il y a très peu d'information recueillie sur les autres retombées désirées des études postsecondaires, comme l'acquisition et le perfectionnement d'un éventail de compétences cognitives élémentaires et plus avancées, notamment la pensée critique, la résolution de problèmes et la communication. De la même façon, il y a peu de mesures directes de compétences comportementales ou transférables ou de rapports à leur sujet, par exemple la résilience, l'adaptabilité et le travail d'équipe. Ces compétences revêtent un grand intérêt tout en étant une source de préoccupation pour les étudiantes et les étudiants et pour les employeurs, qui estiment qu'elles sont essentielles pour la réussite sur le marché du travail. C'est pour cette raison que certains employeurs ne jugent pas utile d'examiner les relevés de notes postsecondaires des candidates et des candidats à l'emploi.

Des outils pour mesurer les compétences cognitives, comportementales et transférables ont vu le jour au cours de la dernière décennie. Des méthodes d'évaluation comme les rubriques VALUE¹ et des évaluations de la pensée critique reposant sur le rendement, comme CLA+, continuent d'évoluer et on a vu des exemples à haute visibilité de ce genre d'évaluation à l'œuvre (voir Arum et Roksa, 2010).

En partenariat avec 20 collèges et universités de l'Ontario, le COQES a récemment mené deux évaluations pilotes des compétences en matière de numératie, de littératie et de pensée critique de la population étudiante ontarienne auxquelles plus de 7 500 étudiantes et étudiants ont pris part. Le premier essai a consisté à utiliser l'outil ECL (Éducation et compétences en ligne) d'évaluation de la littératie et de la numératie des adultes (l'outil ECL est la version commerciale du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes élaboré et validé par l'Organisation de coopération et de développement économiques [Weingarten, Brumwell, Chatoor et Hudak, 2018]). Le second essai consistait à évaluer la pensée critique au moyen de l'outil HEIghten d'évaluation de la pensée critique, qui est un test en ligne élaboré par les Education Testing Services (Finnie, Dubois, Pavlic et Suleymanoglu, 2018). Ces deux [études pilotes](#) démontrent qu'il est possible de réaliser des évaluations de grande échelle en Ontario (Weingarten et Hicks, 2018b).

Ces projets ont également révélé que parmi les étudiantes et les étudiants de dernière année qui ont participé aux tests, une personne sur quatre n'atteignait pas le niveau de compétence nécessaire en littératie ou en numératie pour connaître la réussite à long terme sur le marché du travail. Nous avons besoin de meilleurs résultats. Le contexte culturel veut que l'enseignement supérieur représente un bon investissement de temps et d'argent parce que les finissantes et les finissants auront plus de compétences et de connaissances à la fin de leurs études qu'ils en avaient au début. Il doit y avoir une valeur ajoutée mesurable. Les conclusions d'une évaluation des compétences à l'échelle de la province permettent de mesurer le rendement en fonction des objectifs et de s'en servir pour améliorer les résultats clés des diplômé(e)s sur le plan de l'employabilité. Il est déjà possible de faire de telles évaluations au sujet de compétences de base comme celles dont il a été question ci-dessus. Les réactions aux évaluations pilotes du COQES témoignent d'un intérêt et d'un engagement significatifs de la part du secteur.

Le COQES recommande que la province élabore des évaluations des compétences de grande échelle qui seraient obligatoires et menées régulièrement pour tester la numératie, la littératie et la pensée critique. Il devrait s'agir en fait d'un recensement de la totalité des étudiantes et des étudiants du postsecondaire au début et à la fin de leurs études au moyen des outils d'évaluation ECL et HEIghten. Nous avons démontré que cela peut se faire efficacement. L'enseignement et l'apprentissage sont des fonctions fondamentales du

1 L'Association of American Colleges and Universities a défini 16 VALEURS génériques pour évaluer les résultats d'apprentissage essentiels de l'enseignement supérieur. Cet éventail de valeurs est considéré comme un étalon-or lorsqu'il s'agit de définir des valeurs dans un contexte en particulier.

secteur de l'enseignement supérieur. Des pratiques opérationnelles efficaces doivent comprendre la mesure des compétences cognitives et des compétences transférables, puis l'utilisation des résultats pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Les résultats devraient être utilisés pour améliorer le contenu pédagogique et les pratiques d'enseignement au niveau des programmes.

Données fiscales concernant l'emploi des diplômé(e)s

Les étudiantes et les étudiants signalent régulièrement qu'ils font des études postsecondaires en grande partie pour accéder à de bons emplois et réussir une carrière à long terme. Nous savons que c'est également un motif de premier plan qui justifie les investissements du gouvernement dans le système. Il est tout aussi important pour comprendre ce que les étudiantes et les étudiants apprennent au collège ou à l'université de savoir comment ils s'en sortent sur le marché du travail après avoir terminé leurs études. Ce sont là des mesures clés des retombées pour le système.

Depuis vingt ans, l'Ontario a recours à son éventail d'indicateurs de rendement clés (IRC) pour suivre l'emploi des diplômé(e)s au moyen d'enquêtes séparées et non harmonisées des diplômé(e)s des collèges et des universités. Cette démarche repose sur les souvenirs subjectifs d'un échantillon non représentatif de diplômé(e)s (c'est-à-dire les diplômé(e)s dont les coordonnées sont à jour et qui répondent à l'invitation à participer) au sujet de leurs emplois et de leurs salaires. Les enquêtes ont lieu peu de temps après l'obtention du diplôme (au bout de six mois et au bout de deux ans) et ne sont donc pas conçues pour suivre l'avancement des carrières au fil du temps. Depuis longtemps, le COQES préconise vigoureusement une formule de rechange qui consisterait à relier des données administratives à des données fiscales sur les diplômé(e)s. Cette démarche permettrait d'inclure la quasi-totalité des diplômé(e)s, remplacerait les souvenirs subjectifs de la rémunération par des données fiscales tirées des déclarations d'impôt, éliminerait le biais dans les réponses et permettrait de faire une analyse à long terme des retombées en matière d'emploi pendant de nombreuses années après la diplomation.

Statistique Canada a récemment démontré la faisabilité d'une telle méthode. À l'automne 2018, l'organisme a publié les résultats d'une [recherche](#) faisant appel à la nouvelle plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), qui permet de jumeler des données administratives du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) du gouvernement fédéral à des données fiscales sur le revenu après la diplomation et ainsi de dresser un portrait plus détaillé et plus précis de la rémunération des diplômé(e)s (Statistique Canada, 2018).

Dans un [projet pilote](#) précédent qui avait fait appel aux mêmes sources de données, Ross Finnie et l'Education Policy Research Initiative ont démontré qu'il était faisable de recourir à cette méthode pour examiner la rémunération des diplômé(e)s pendant de nombreuses années après la diplomation (Finnie, Pavlic, Jevtovic et Childs, 2015).

Dans une autre [étude récente](#), Statistique Canada a comparé les perspectives de carrière à long terme de deux cohortes de jeunes diplômé(e)s du postsecondaire à partir de données du recensement jumelées à des données fiscale (Frenette, 2019a). Il s'agit d'une étude longitudinale qui permet de déterminer si les perspectives de carrière de cohortes de diplômé(e)s de différentes périodes s'améliorent.

Au niveau provincial, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de l'Ontario a collaboré avec le ministère de l'Éducation (MEDU) pour élargir l'utilisation du Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) en vue d'éclairer la prise de décisions dans le domaine postsecondaire. Le NISO est un numéro individuel qui est attribué aux étudiantes et étudiants dès leur entrée dans le réseau d'éducation publique et qui les suit jusqu'à la fin de leurs études supérieures. Les ministères peuvent – et devraient – établir deux séries de données jumelées. La première serait un jumelage homogène de données sur le NISO de la maternelle à la 12^e année (que le MEDU gérerait) avec des données sur le NISO au niveau de l'enseignement supérieur (qui suivrait les mêmes personnes et que le MFCU gérerait). La seconde serait un jumelage entre les NISO et des données fiscales sur le revenu (ou encore le SIEP fédéral, qui, lui, est jumelé à des données fiscales) qui représenterait une mesure utile du rendement du système scolaire de l'Ontario de la maternelle jusqu'à l'arrivée sur le marché du travail.

Que ce soit à partir de données fédérales seulement ou entre des données provinciales sur le NISO et des données fiscales fédérales ou encore selon une combinaison des deux, nous recommandons qu'un jumelage avec des données fiscales remplace la formule actuelle des enquêtes auprès des diplômé(e)s pour déterminer la situation d'emploi sur le marché du travail. (Chaque option a ses avantages propres : la démarche qui fait appel à des données fédérales permet de faire des comparaisons avec d'autres provinces; la démarche qui fait appel au NISO facilite l'examen de tout le parcours de la scolarité depuis la petite enfance). Il devrait s'agir d'une analyse au niveau des programmes jumelant les diplômé(e)s et des données fiscales sur leur revenu qui permettrait de suivre l'évolution de la situation d'emploi à court terme et à moyen terme. Les données seront plus complètes et plus précises et elles donneront une image plus claire des retombées en matière d'emploi et des contributions économiques des diplômé(e)s. Elles devraient également être utilisées pour faciliter des examens des programmes d'études, l'accent étant mis sur l'amélioration, ou même l'abandon, des programmes dont les retombées sur le marché du travail sont médiocres.

La province voudra peut-être envisager de continuer de faire une enquête séparée auprès des diplômé(e)s pour recueillir des renseignements qu'il est impossible d'obtenir par des jumelages avec des données fiscales. Ou elle pourrait éliminer complètement les enquêtes provinciales, ce qui représenterait des économies sur le plan administratif pour la province comme pour les établissements d'enseignement. En pareil cas, l'Ontario compterait sur l'Enquête nationale auprès des diplômés qui est menée parallèlement pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Ascension économique attribuable aux études postsecondaires

La grande promesse de l'enseignement supérieur est que les diplômé(e)s des collèges et des universités s'en sortent mieux sur le marché du travail (et dans la vie en général) que les personnes qui n'ont pas de grade, de diplôme ou de certificat. L'enseignement supérieur est vu comme le facteur égalisateur des chances sur le plan social et sur le plan économique. Pour les étudiantes et les étudiants de milieux pauvres ou défavorisés en particulier, les études postsecondaires promettent d'améliorer les perspectives financières et de rompre les cycles intergénérationnels de marginalisation. C'est le rêve de l'équité d'accès et des perspectives d'avancement sur lequel le système est bâti, mais les promesses sont-elles tenues?

Pour nous permettre de comprendre à fond (et d'améliorer) le scénario des perspectives d'avancement, nos outils de mesure doivent pouvoir répondre à trois questions :

- Les Ontariennes et les Ontariens défavorisés font-ils des études supérieures?
- Une fois inscrits, obtiennent-ils leur diplôme?
- Une fois diplômé(e)s, en récoltent-ils des avantages dans leur vie et dans leur carrière?

En d'autres termes, les perspectives d'avancement et les retombées qu'ils retirent de l'enseignement supérieur sont-elles les mêmes que celles d'autres Ontariennes et Ontariens?

Le dernier élément en particulier a été difficile à mesurer, mais il revêt une grande importance : à quoi cela servirait-il d'éliminer les obstacles qui entravent l'accès des Ontariennes et des Ontariens aux études supérieures si, après avoir décroché leur diplôme, ils ne voient pas leur persévérance récompensée?

Nous savons qu'il y a généralement une corrélation entre des études supérieures et une rémunération plus élevée tout au long de la vie. Ce que nous ne savons pas, sauf de façon accessoire, c'est la mesure dans laquelle des études supérieures peuvent aider les Ontariennes et les Ontariens pris au piège du faible revenu à s'en sortir et à connaître la prospérité économique. D'autres administrations, notamment les États-Unis, mènent des [analyses](#) de ce genre depuis plusieurs années (voir Chetty, Friedman, Saez, Turner et Yagan, 2017). Depuis que nous avons accès à des fichiers de données nationales par l'entremise des centres de données de recherche de Statistique Canada et au vu de la sophistication croissante du jumelage des bases de données existantes, nous pouvons examiner les résultats sur le marché du travail et les retombées financières pour les diplômé(e)s de manière plus approfondie que jamais. Le COQES fait le suivi du succès des études supérieures lorsqu'il s'agit d'offrir des perspectives d'avancement aux Ontariennes et aux Ontariens de milieux défavorisés, y compris les étudiantes et étudiants de première génération (dont les parents n'ont pas de titre d'études supérieures) et de familles à faible revenu.

Dans une [étude](#) récente, le COQES a utilisé des données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2014 de Statistique Canada jumelées à des données fiscales sur le revenu pour déterminer comment les études des parents influencent la réussite des études postsecondaires et les retombées sur le marché du travail chez les étudiantes et les étudiants de première génération (Chatoor, MacKay et Hudak,

2019). Les données de l'ELIA montrent que l'écart pour les étudiantes et les étudiants de première génération se manifeste avant le point d'entrée : les jeunes dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires n'accèdent pas équitablement à l'enseignement postsecondaire. Mais pour les jeunes qui y accèdent, les études postsecondaires rapportent : ils obtiennent leurs diplômes et connaissent la réussite sur le marché du travail au même titre que les diplômé(e)s dont les parents ont fait des études postsecondaires. La conclusion évidente à en tirer, c'est qu'il faut se concentrer davantage sur les interventions précoces pour aider les étudiantes et les étudiants de première génération à accéder au système.

Dans une autre [étude](#) commandée par le COQES, Statistique Canada a examiné les répercussions de diplômes d'études postsecondaires sur les salaires de diplômé(e)s venant de familles à faible revenu (Frenette, 2019b). Cette étude, qui examine l'ascension économique liée à un titre d'études postsecondaires selon le quintile du revenu familial, montre que peu importe la richesse ou la pauvreté de la famille, l'enseignement supérieur va influencer le revenu à la hausse. Cependant, elle montre aussi que parmi les diplômé(e)s d'un même programme, les diplômé(e)s de familles à revenu élevé obtiennent de meilleurs résultats sur le marché du travail que les diplômé(e)s de familles à faible revenu. Le droit acquis à la naissance l'emporte encore.

Ce ne sont que deux exemples de la façon dont l'utilisation d'ensembles de données nouvellement disponibles et d'une grande sophistication peuvent nous aider à comprendre les répercussions des études supérieures sur les chances dans la vie et à orienter les politiques qui permettront de les améliorer. Nous recommandons l'adoption de paramètres récurrents pour mesurer l'ascension économique à partir de données fédérales (comme dans la deuxième étude de Frenette parue en 2019) pour quantifier l'accès à l'enseignement supérieur chez les étudiantes et les étudiants de familles à faible revenu ainsi que pour déterminer si un diplôme d'études supérieures influence les perspectives économiques des diplômé(e)s de familles à faible revenu et dans quelle mesure, et ce, cinq ans et dix ans après leur entrée dans la population active.

Si le niveau de scolarité des parents était intégré à cet ensemble de données, l'Ontario pourrait faire la même analyse récurrente des répercussions des études supérieures pour les familles de première génération (l'ELIA dont il a été question ci-dessus, même si elle permet de recueillir des données puissantes et informatives, suit une seule cohorte de personnes et n'intègre pas de nouvelles cohortes qui permettraient d'observer des tendances au fil du temps).

Les taux de diplomation d'après les NISO

La diplomation est peut-être l'indicateur le plus immédiat de la réussite postsecondaire. Les étudiantes et les étudiants veulent savoir combien de leurs consœurs ou de leurs confrères parmi les cohortes précédentes ont réussi leurs études. Les établissements et les gouvernements veulent s'assurer de ne pas financer de programmes dont les étudiantes et les étudiants ne décrochent pas de diplôme et que les

transferts de programme d'études dans le parcours vers la diplomation sont efficaces et en fin de compte couronnés de succès. Il est important de mesurer les taux de diplomation avec précision pour déterminer l'efficacité et l'efficience d'un secteur. À quoi bon créer des mesures très sophistiquées pour déterminer les résultats des diplômé(e)s si on ne connaît pas les chances de diplomation (et les obstacles à la diplomation) d'entrée de jeu?

Aujourd'hui, on calcule les IRC des taux de diplomation en suivant les progrès d'une cohorte au sein d'un programme donné. On regroupe ces données pour classer le rendement des établissements de la province. Ces calculs sont importants aux fins de l'établissement des budgets en fonction des programmes et des initiatives de maintien aux études dans les établissements, mais leur utilité est limitée car ils ne permettent pas de continuer de suivre les étudiantes et les étudiants qui changent de programme ou d'établissement ou qui cessent leurs études pour les reprendre plus tard le long de leur parcours vers la diplomation. Cela comprend les étudiantes et les étudiants qui passent d'une université à un collège et vice versa, ou qui abandonnent un programme dans un établissement pour reprendre le même programme ou en commencer un autre dans un autre établissement qui leur convient mieux.

Les taux de diplomation actuels en fonction des cohortes mettent les établissements sur la défensive, car ils sont jugés selon leur capacité de retenir la population étudiante de façon linéaire. Si le gouvernement adopte le NISO, qui peut suivre les étudiantes et les étudiants entre les programmes, entre les établissements et au fil du temps, le COQES estime que le gouvernement sera bien placé pour remplacer le modèle axé sur les établissements par une démarche axée sur les étudiantes et les étudiants. Nous aurions ainsi une image beaucoup plus fidèle de la progression des étudiantes et des étudiants dans leurs études et nous pourrions mettre en lumière les choix et les comportements de la population étudiante le long de la voie qu'ils ont choisie et tester l'efficacité des mécanismes de transfert existants.

Après avoir financé activement pendant plus de 20 ans des interventions dont l'objet était de créer des parcours pour les étudiantes et les étudiants, nous allons enfin comprendre les tendances réelles de la mobilité étudiante et être en mesure d'adapter nos interventions en conséquence. En même temps, nous saurons quels programmes d'études donnent de bons résultats pour les étudiantes et les étudiants et quels programmes ont peut-être besoin d'être modifiés. De plus, nous comprendrons mieux où les transferts de crédits fonctionnent bien et où les compétences déjà acquises ne sont peut-être pas reconnues adéquatement quand des étudiantes et des étudiants changent de programme ou d'établissement.

L'Ontario devrait adopter un taux de diplomation centré sur les étudiantes et les étudiants qui fait le suivi de ceux-ci à titre individuel au moyen de leur NISO, qui donnerait à la population étudiante, aux établissements et au gouvernement une image plus fidèle des tendances des transferts et de la diplomation, qui mettrait en évidence les meilleurs parcours postsecondaires et qui favoriserait la réussite des étudiantes et des étudiants.

Viabilité des établissements : gestion des dépenses

Les paramètres que nous avons proposés jusqu'à maintenant pour mesurer les retombées sont conçus pour mesurer la qualité (avec quelle efficacité les étudiantes et les étudiants obtiennent-ils leurs diplômes, acquièrent-ils les compétences dont ils ont besoin en cours de route et quel est leur rendement sur le marché du travail) ainsi que l'accès (l'enseignement supérieur offre-t-il des chances équitables aux étudiantes et étudiants qui appartiennent à des groupes sous-représentés). Comme nous l'avons dit en introduction, nous ne pouvons pas nous concentrer collectivement sur ces retombées si nous sommes constamment aux prises avec des défis en matière de viabilité financière du système que nous n'arrivons jamais à relever.

Dans un document antérieur sur la [viabilité](#) des universités, le COQES a fait valoir que le système doit cesser de compter sur des rentrées de fonds en perpétuelle expansion pour financer ses priorités (Weingarten, Kaufman, Jonker et Hicks, 2018). L'accent doit être mis sur la gestion des dépenses des établissements, et ce sont les coûts de main-d'œuvre qui représentent la plus grande partie de ces dépenses. Par conséquent, la gestion des dépenses doit inévitablement se concentrer sur le coût des ressources humaines.

Il y a deux éléments dont il faut tenir compte pour mieux comprendre et, partant, pour mieux gérer les coûts de main-d'œuvre : la rémunération versée et la charge de travail. Des rapports réguliers sur le taux d'augmentation de la rémunération des employés à titre individuel et de la charge de travail du corps professoral permettra de mettre en lumière l'affectation la plus efficace des ressources humaines à des niveaux de dépenses durables.

Le corps professoral représente le groupe d'employés le plus vaste et le plus important dans un établissement postsecondaire. En utilisant des données provenant de la Liste de divulgation des salaires publics de l'Ontario (dite « liste Sunshine ») et le Système d'information sur le personnel enseignant dans les universités et les collèges, qui est un inventaire que Statistique Canada dresse chaque année des salaires des membres du corps professoral à temps plein, nous avons pu mesurer la croissance absolue des niveaux de salaire individuel dans les universités au fil du temps. Les salaires du personnel enseignant à temps plein revenant d'une année à l'autre a augmenté d'en moyenne 4,1 % par année entre 2013 et 2016, soit un taux beaucoup plus élevé que les hausses déclarées publiquement dans les ententes collectives négociées et une hausse beaucoup plus rapide que celle des revenus de fonctionnement (Weingarten, Jonker, Kaufman et Hicks, 2018). Nous avons signalé également la hausse réelle de la rémunération dans d'autres catégories de personnel dans les universités, mais nous avons constaté que la rémunération du corps professoral augmentait au taux le plus rapide.

Pour que l'Ontario soit en mesure de mieux comprendre et de mieux gérer les enjeux de la rémunération, il conviendrait que les établissements signalent le changement réel dans la rémunération des employés à titre individuel plutôt que de présenter des données agrégées de haut niveau ou d'indiquer les hausses négociées

de l'ensemble du personnel, qui peuvent être incomplètes et trompeuses. Une pratique courante de nos jours consiste à ne signaler que les résultats agrégés des négociations collectives (ou les hausses reliées à l'inflation) sans inclure les données représentées par les augmentations d'échelon, les modifications dans les avantages sociaux, les augmentations au mérite et d'autres éléments adaptables de la rémunération globale. La publication des hausses salariales des employés à titre individuel permet d'y voir clair dans cette complexité et de déterminer les changements réels dans la rémunération des employés.

Le corps professoral et le personnel universitaire représentent également une ressource de premier plan dans les établissements postsecondaires et il est important de comprendre pleinement la façon dont cette ressource est affectée. Le COQES a réalisé un [projet pilote](#) qui a permis de démontrer que la collecte de données sur la charge de travail du corps professoral peut contribuer à cerner des possibilités d'en arriver à une plus grande différenciation et à une affectation plus efficace du personnel enseignant à l'échelle de la province. Nous avons constaté que si les membres du corps professoral à temps plein qui ne participent pas activement à des travaux de recherche se voyaient confier une charge d'enseignement représentant le double de celle de leurs collègues qui font des recherches, la capacité d'enseignement globale du personnel enseignant à temps plein en Ontario augmenterait d'environ 10 %, ce qui équivaldrait à ajouter 1 500 membres au corps professoral sans coûts supplémentaires (Jonker et Hicks, 2014).

La publication de données sur la charge de travail du corps professoral apporterait une contribution significative à une discussion dans les établissements et à l'échelle du système au sujet du rôle du personnel enseignant tout en contribuant à un dialogue qui reposerait davantage sur des données probantes en matière d'efficacité et de différenciation. Les établissements recueillent déjà une grande partie des données qui seraient nécessaires. Le Conseil des universités de l'Ontario a déjà [publié](#) des données agrégées sur la charge de travail du corps professoral (COU, 2018); le ministère du Travail de l'Ontario, quant à lui, publie régulièrement des données sur la [charge de travail du personnel enseignant](#) à temps plein (ministère du Travail, 2017). Il conviendrait d'élargir ces ensembles de données pour inclure les contributions du personnel enseignant à temps partiel et de les mettre à la disposition des personnes qui en ont besoin à des fins d'analyse et d'élaboration de politiques. Les analystes devraient également être en mesure de travailler à partir des données source et ne pas être limités aux données agrégées, pour pouvoir faire des analyses qui mettront peut-être en lumière des occasions à saisir pour renforcer la différenciation au chapitre de la productivité dans le système.

Même si le COQES a démontré que des analyses détaillées de l'augmentation de la charge de travail et de la rémunération peuvent être faites au moyen des données publiques, le processus serait plus efficace, plus complet et plus précis si le gouvernement exigeait des établissements qu'ils publient régulièrement de telles données dans le cadre de rapports réguliers. C'est ce que nous recommandons.

La viabilité des établissements : ratios financiers

La démarche utilisée traditionnellement pour mesurer la viabilité financière des établissements individuels est de surveiller des ratios clés tirés des états financiers de fin d'exercice qui ont été audités, comme le ratio des recettes nettes d'exploitation et le ratio d'endettement. On ne peut pas compter sur ces ratios comme seule mesure de la viabilité; en effet, une fois les ratios établis, audités et publiés, les établissements qui éprouvent des difficultés financières auront peut-être déjà eu recours à des mesures de limitation des dommages qui auront des répercussions négatives sur la qualité de l'enseignement. Nous pensons toutefois que des ratios clés ont un rôle à jouer à titre de signaux d'alarme dénotant des défis en matière de viabilité qui peuvent servir d'amorce à des conversations au sujet de stratégies supplémentaires de contrôle des dépenses à mettre en œuvre.

Des ratios financiers ont été négociés en partenariat entre le MFCU et les secteurs des collèges et des universités. Les établissements les signalent depuis la deuxième ronde des ententes de mandat stratégique de l'Ontario. Dans notre série d'études sur la viabilité, nous avons présenté en parallèle des résultats pour la totalité des collèges et universités de l'Ontario. Nous remarquons également que les collèges vont jusqu'à inclure des données de référence à partir desquelles juger de la santé et du rendement des établissements.

Si les ratios commencent à chuter ou qu'ils s'éloignent sensiblement de ceux d'établissements comparables dans le système, c'est qu'un élément n'a pas donné les résultats escomptés en matière de contrôle des dépenses et de conception du système et il convient alors de mettre davantage l'accent sur des moyens d'atteindre la viabilité. Nous recommandons :

- que le MFCU travaille avec les universités pour déterminer des données de référence pour leurs ratios comme ceux que les collèges utilisent déjà;
- que les établissements accélèrent le dépôt annuel de leurs ratios financiers clés auprès du gouvernement, car on pourra ainsi voir des signes avant-coureurs de leur situation financière;
- qu'un processus soit en place pour que les collèges et les universités amorcent un dialogue avec le gouvernement si des ratios indiquent des problèmes. À cet égard, nous notons qu'une exigence parallèle est déjà en place pour les collèges qui présentent un budget déficitaire : ils sont tenus de déposer un plan de redressement pour éliminer le déficit.

Envisager le secteur au sens large

Nous sommes conscients que le présent rapport et les paramètres que nous avons présentés sont biaisés en faveur d'une discussion des collèges et universités du secteur public en Ontario. Il s'agit d'une façon archaïque et inutile de discuter du secteur de l'enseignement supérieur dans la province et nous sommes

aussi coupables que d'autres de l'avoir perpétuée. En fait, notre loi habilitante prescrit pour le COQES un secteur postsecondaire qui commence et finit avec les collèges et les universités du secteur public.

Nous indiquons dans notre [rapport](#) sur les collèges professionnels du secteur privé (CPSP) (Pizarro, Milian et Hicks, 2014) que les CPSP de même que le système d'apprentissage et d'autres composantes de la mosaïque de l'enseignement en Ontario font tous partie d'un seul grand secteur. C'est certainement de cette façon que les étudiantes et les étudiants qui passent de l'un à l'autre de ces sous-secteurs les envisagent et si nous devons bien les desservir, nous devons faire de même.

Plus récemment, le gouvernement a demandé au COQES d'examiner des paramètres de mesure du rendement des apprentissages en mettant l'accent sur le taux de diplomation et les résultats sur le marché du travail. Il n'est pas surprenant de constater que ces buts s'alignent sur l'orientation que nous recommandons dans le présent rapport relatif aux collèges et aux universités.

Quand c'est possible, nous devrions élargir ces paramètres et ces retombées à toutes les composantes qui relèvent du système d'enseignement supérieur et de formation de l'Ontario, y compris les CPSP et le système d'apprentissage :

- Si nous remanions la mesure des retombées sur le marché du travail pour les diplômé(e)s, ce serait le moment idéal pour étendre la même méthodologie aux diplômé(e)s des CPSP et aux apprenti(e)s inscrits à des certificats de qualification.
- Si nous commençons à mesurer la mobilité et les taux de diplomation des étudiantes et des étudiants en fonction du NISO, nous devrions veiller à inclure également les CPSP, les apprentissages et d'autres éléments du système d'enseignement supérieur et de formation, en commençant par toute mesure nécessaire d'extension et d'utilisation des NISO de façon à obtenir un portrait complet des parcours que suivent les Ontariennes et les Ontariens vers la réussite.
- Si nous examinons le facteur d'ascension que représente les études supérieures pour les Ontariennes et les Ontariens de familles à faible revenu, nous devrions utiliser des données fédérales consolidées du PLEMT pour élargir cet examen aux personnes qui suivent un parcours dans le système d'apprentissage (ainsi que des CPSP, moyennant des modifications à la méthode de collecte des données).

Prochaines étapes pour l'Ontario

La série de paramètres de mesure dont nous nous faisons les champions dans le présent rapport permettrait à l'Ontario de réaliser beaucoup de progrès vers un système de mesures reposant sur les retombées. La plupart des paramètres sont simples à mettre en œuvre à court terme et ils permettront de recueillir le genre de données probantes nuancées et précises donnant lieu à des mesures réalisables qui sont

nécessaires pour orienter les décisions en matière de politique publique et les pratiques de gestion des établissements. L'inclusion éventuelle des CPSP et des apprentissages permettra d'approfondir notre compréhension de ce secteur et d'élargir la gérance que nous en assurons.

D'autres éléments importants du rendement des établissements/des fournisseurs et du système ne sont pas simples à mesurer pour l'instant : la recherche, l'innovation et la mobilisation communautaire sont autant de composantes opérationnelles pour lesquelles il reste à déterminer la meilleure façon de mesurer les résultats et d'en faire le suivi dans une perspective axée sur les retombées. Nous finirons par y arriver.

Compte tenu du climat fiscal actuel et de l'engagement du gouvernement en faveur du rapport coût-efficacité, il est clair que le secteur de l'enseignement supérieur devra faire mieux avec moins. Un engagement en faveur d'un système de mesure du rendement axé sur les priorités provinciales et reposant sur des paramètres des retombées et des éléments de preuve permet de créer une base pour l'adoption d'un mécanisme de financement reposant sur les retombées, que nous considérons comme un outil puissant pour la concrétisation des objectifs de l'Ontario en matière d'enseignement supérieur.

Opérer des changements dans un cadre de reddition de comptes et de rapports, voilà qui pose des défis inhérents. Mais d'autres y sont parvenus. Nous pouvons nous inspirer de l'exemple du Royaume-Uni, qui, par l'entremise de son Bureau des étudiantes et des étudiants et de son cadre d'excellence pour la recherche, a mis en œuvre les mesures suivantes au cours des dernières années :

- Un cadre de l'excellence de l'enseignement et des résultats pour les étudiantes et les étudiants, qui réunit divers paramètres de l'enseignement et de l'apprentissage et attribue publiquement des médailles d'or, d'argent ou de bronze aux établissements.
- Un programme pilote de mesure de l'apprentissage et des gains en matière d'apprentissage dans des dizaines d'universités et de collèges, l'objet étant de mesurer directement les compétences.
- Un cadre de l'excellence de la recherche qui analyse les intrants et les incidences de la recherche au niveau des facultés à titre individuel.
- L'approbation de plans d'accès assortis de cibles pour les établissements.
- En matière de viabilité, des conseils sont dispensés aux établissements au sujet d'éléments comme des modèles de rechange pour obtenir des résultats au premier cycle des études, des installations de recherche et de la planification de la charge de travail et des coûts des pensions.

Conclusion

Il n'a jamais été aussi impératif de définir, de recueillir et de publier des paramètres qui aident le gouvernement, les établissements et d'autres fournisseurs, les étudiantes et les étudiants et leurs familles (ainsi que la société dans son ensemble) à comprendre les objectifs généraux et le rendement du système d'enseignement postsecondaire.

Il est grand temps de réviser en profondeur la mesure du rendement dans le domaine de l'enseignement supérieur. Des objectifs clairement définis par le gouvernement ne sont que le début. Nous ne pouvons pas améliorer les choses si nous ne les avons pas soigneusement examinées d'abord. Le gouvernement doit travailler avec les intervenants pour adopter des indicateurs qui évaluent directement le rendement du système et celui des établissements par rapport à leurs objectifs.

Heureusement, nous disposons de nouveaux outils pour mesurer la qualité de l'enseignement et les retombées des points de vue des débouchés au niveau du système, des établissements/des fournisseurs, des programmes et de la population étudiante et ils représentent une nette amélioration par rapport aux outils sur lesquels nous avons compté pendant des décennies. Leur seule publication permettra déjà d'amorcer des conversations et de susciter des changements et mènera à des outils de gestion améliorés comme les ententes de reddition de comptes et des mécanismes de financement reposant sur les résultats.

En recourant à des paramètres meilleurs et différents, en partageant nos connaissances et en examinant le rendement des établissements et des fournisseurs dans une optique systémique, nous pourrions être en mesure d'opérer des améliorations continues qui sont éclairées et qui reposent sur des éléments probants. De meilleures données se traduiront par une meilleure planification, une exécution plus robuste et une différenciation accrue, en plus de nous permettre d'élaborer de meilleurs incitatifs en matière de financement et de meilleurs mécanismes de mise en œuvre.

Sommaire des recommandations

Pour que les objectifs de la province en matière d'enseignement supérieur se concrétisent en mettant l'accent sur les retombées et l'amélioration et au moyen des meilleures sources de données à notre disposition, nous recommandons que l'Ontario :

- amorce **une évaluation des compétences de base transférables à l'échelle de la province** qui serait axée sur la littératie, la numératie et la pensée critique afin d'améliorer les résultats des diplômé(e)s qui font leur entrée sur le marché du travail;
- ait recours à des **ensembles de données longitudinales sur l'impôt pour déterminer les résultats des diplômé(e)s sur le marché du travail** (revenus, taux d'emploi) afin d'évaluer le rendement de ses investissements;

- mesure **l'ascension économique des étudiantes et des étudiants à faible revenu et de première génération** pour s'assurer que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens profitent des promesses de l'enseignement supérieur;
- établit **les tendances de la mobilité des étudiantes et des étudiants et les taux de diplomation en fonction du NISO** pour s'assurer que le système offre des parcours efficaces et efficaces pour la réussite de la population active;
- publie **des données sur la charge de travail du corps professoral et les changements réels dans les taux de rémunération du personnel** pour centrer l'attention sur des mesures efficaces de gestion des dépenses qui protègent la qualité et la viabilité à long terme du système;
- surveille les **ratios de santé financière** des collèges et des universités de l'Ontario pour repérer et corriger les problèmes de viabilité dans le système.

Quand c'est possible, il conviendrait d'appliquer les mêmes paramètres à tous les volets du système d'enseignement supérieur et de formation de l'Ontario, y compris aux collèges, aux universités, aux collèges privés d'enseignement professionnel et au système d'apprentissage. À mesure que nos systèmes et notre infrastructure de données évoluent, nous pourrions élargir les mesures axées sur les retombées pour inclure d'autres priorités de l'enseignement supérieur, comme la recherche universitaire, l'innovation et la mobilisation des collectivités.

Références

- ARUM, R., et J. ROKSA. *Academically Adrift: Limited Learning on College Campuses*, Chicago, University of Chicago Press, 2010.
- CHATOOR, K., E. MACKAY et L. HUDAK. *Scolarité des parents et études postsecondaires : La pomme tombe-t-elle loin de l'arbre?*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2019.
<http://www.heqco.ca/fr-ca/Research/ResPub/Pages/Scolarit%C3%A9-des-parents-et-%C3%A9tudes-postsecondaires-La-pomme-tombe-t-elle-loin-de-l%E2%80%99arbre.aspx>
- CHETTY, R., J.N. FRIEDMAN, E. SAEZ, N. TURNER et D. YAGAN. *Mobility Report Cards: The Role of Colleges in Intergenerational Mobility*, National Bureau of Economic Research, Cambridge (États-Unis), 2017.
<https://www.nber.org/papers/w23618.pdf>
- CONSEIL DES UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO. *Faculty at Work: The Composition and Activities of Ontario Universities' Academic Workforce*, Toronto, Conseil des universités de l'Ontario, 2018. <https://cou.ca/wp-content/uploads/2018/01/Public-Report-on-Faculty-at-Work-Dec-2017-FN.pdf>
- FINNIE, R., M. DUBOIS, D. PAVLIC et E. SULEYMANOGLU (BOZKURT). *Mesurer les aptitudes en pensée critique des élèves de niveau postsecondaire*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2018. http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted_PAWS_FINAL-f.pdf
- FINNIE, R., D. PAVLIC, N. JEVTOVIC et S. CHILDS. *Post-schooling Outcomes of University Graduates: A Tax Data Linkage Approach*, Ottawa, Education Policy Research Initiative, 2015.
<https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/32088/4/EPRI%20Working%20Paper%202015-01.pdf>
- FRENETTE, M. *Les perspectives de carrière des diplômés de l'enseignement postsecondaire s'améliorent-elles?* Ottawa, Statistique Canada, 2019a.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019003-fra.htm>
- FRENETTE, M. *Les jeunes provenant de familles à faible revenu et ceux provenant de familles à revenu plus élevé profitent-ils également des études postsecondaires?*, Ottawa, Statistique Canada, 2019b.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019012-fra.htm>
- JONKER, L., et M. HICKS. *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : répercussions sur la productivité et la différenciation*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2014.
<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/FINAL%20Teaching%20Loads%20and%20Research%20Outputs%20FR.pdf>
- MINISTÈRE DU TRAVAIL. *2015-2016 CAAT Academic Workload Survey: An Analysis of Standard Workload Form Records for Full-time Academic Staff of Ontario Colleges of Applied Arts and Technology*, Toronto, ministère du Travail, 2017. http://www.opseu110.ca/wp/wp-content/uploads/2015/05/2015-16-CAAT-Academic-Workload-Survey_FINAL.pdf

- R. PIZARRO MILIAN, et M. HICKS. *Analyse exploratoire des collèges privés d'enseignement professionnel*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2014.
<http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/PCC%20FR.pdf>
- STATISTIQUE CANADA. *Résultats sur le marché du travail des diplômés des collèges et universités, promotion de 2010 à 2014*, Statistique Canada, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181204/dq181204a-fra.htm>
- WEINGARTEN, H.P., S. BRUMWELL, K. CHAATOR et H. HUDAK. *Mesure des compétences essentielles des étudiants de niveau postsecondaire : Rapport final de l'Initiative des aptitudes essentielles chez les adultes*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2018.
http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/FIXED_Formatted_EASI%20Final%20Report%282%29-f.pdf
- WEINGARTEN, H.P., et M. HICKS. Performance of the Ontario (Canada) Higher Education System: Measuring Only What Matters, dans *European Higher Education Area: The Impact of Past and Future Policies*, recueil de textes publié sous la direction d.A. Curaj, de L. Deca et de R. Pricopie (pp. 471–485), Cham, Springer, 2018a. https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-77407-7_29
- WEINGARTEN, H.P., et M. HICKS. *Pleins feux sur le test : résultats des études pilotes sur l'évaluation des compétences du COQES*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2018b.
http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted_EASI_PAWS%20Summary.pdf
- WEINGARTEN, H.P., M. HICKS., L. JONKER, C. SMITH et H. Arnold. *Incidence du rendement de l'enseignement postsecondaire au Canada en 2015*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2015.
http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/HEQCO_Canadian_Postsecondary_Performance_Impact2015-FR.pdf
- WEINGARTEN, H.P., L. JONKER, A. KAUFMAN et M. HICKS. *Viabilité des universités : dépenses*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2018. <http://www.heqco.ca/fr-ca/Research/ResPub/Pages/University-Sustainability-Expenditures-.aspx>
- WEINGARTEN, H.P., A. KAUFMAN L. JONKER et M. HICKS. *La viabilité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario : Assembler toutes les pièces du casse-tête*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, 2018.
http://www.heqco.ca/SiteCollectionDocuments/Formatted%20Capstone%20paper_FR.pdf



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario